

Discours experts sur la surdité : vérité ou diffamation ? Un point de vue sourd

Chantal LAVIGNE

Maître de conférences

Université Paris Ouest-Nanterre la Défense

SPSE - Département de psychologie - SUFOM Espé

Résumé : Cet article traite des réactions de jeunes sourds bilingues face aux discours experts sur la surdité et aux pratiques (médico-sociales, psychologiques, pédagogiques) préconisées à leur égard. À travers leurs propos recueillis par enquête psycho-sociologique, ces jeunes montrent que l'implantation cochléaire, le conseil génétique, le suivi psychologique, la part de l'oral et de la LSF dans l'éducation, cristallisent les types de rapports entre les sourds et les experts : évitement et conflit, ou, au contraire, co-production des discours et co-action. Outre la question de la réappropriation par les sujets des savoirs experts les concernant, sont traitées les questions de la performativité des discours et de la responsabilité des locuteurs engagée par tout discours.

Mots-clés : Co-action - Conflit - Expert - Performativité - Responsabilité - Surdité - Témoin.

Expert discourses on deafness: truth or defamation?

Summary : This contribution deals with bilingual deaf young people reactions faced with expert discourses on deafness and practices (medical, social, psychological, pedagogical) advocated for deaf. Through their current speeches gathered by psycho-sociological field survey, these young people show that cochlear implantation, genetic counseling, psychological support, the part of oral and of signed Language in their education, crystallize the kind of relations between the deaf and the experts: avoidance and conflicts, or, on the contrary, co-production of the discourses and co-action. Furthermore the question of the re-appropriation, by the subjects, of the expert knowledge produced about them, questions as the performativity of the speeches and the responsibility of the speaker, are laid.

Keywords : Co-action - Conflicts - Deafness - Expert - Performativity - Responsibility - Witness.

CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Actuellement, la *situation de handicap* s'inscrit dans un contexte socio-politique à orientation inclusive (loi 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ; ratification de la convention relative aux droits des personnes handicapées par l'ONU en 2006). Passées du statut d'objet d'analyse et de soin à celui de sujet de droits et d'utilisateur-acteur, les personnes handicapées sont de plus en plus productrices, à titre individuel ou collectif, d'un discours sur elles-mêmes et sur leurs besoins (Albrecht, Ravaud, Stiker,